

Ducháček, Otto

## Le centre du champ

In: Ducháček, Otto. *Le champ conceptuel de la beauté en français moderne*. Vyd. 1. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1960, pp. 26-59

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/119170>

Access Date: 17. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

# LE CHAMP CONCEPTUEL DE LA BEAUTÉ EN FRANÇAIS MODERNE

## LE CENTRE DU CHAMP

### APERÇU D'ENSEMBLE

Tout d'abord, nous allons étudier le centre du champ conceptuel de la beauté où nous pouvons situer les substantifs *beauté* et *joliesse*, les *adjectifs* (quelquefois substantivés) *beau* et *joli*, auxquels viennent se joindre *bellot* et *joliet*, et l'adverbe *joliment*. Son pendant *bellement* n'appartient que partiellement au centre du champ ainsi que les verbes (*s'*) *embellir* et (*s'*) *enjoliver* avec leurs dérivés *embellissement*, *enjolivement*, *enjolivure* et *enjoliveur*.

### BEAU - JOLI

#### I

Prenons pour point de départ les deux adjectifs fondamentaux: *beau* et *joli*.

Tout en étudiant l'état actuel du champ conceptuel de la beauté en français, nous ferons quelques digressions concernant d'une part sa structure dans les étapes historiques antérieurs du français et d'autre part celle dans quelques autres langues. Nous nous excusons de ces digressions que nous croyons, cependant, très utiles et instructives.

*Beau* qualifie ce qui offre une beauté parfaite ou, du moins, un haut

degré de la beauté; *joli*, ce qui nous plaît sans être d'une beauté régulière et complète. (Nous reviendrons sur les détails à la p. 41—45).

Telle est la distinction qui était déjà connue des Romains (*pulcher* — *bellus*) et qui reste toujours pratiquée dans maintes langues, par exemple en allemand (*schön* — *hübsch*) et en tchèque (*krásný* — *hezký*).<sup>4</sup>)

Les seconds termes de ces paires, c'est-à-dire les expressions populaires et de sens moins élevé, ont, généralement, plus de vitalité et, par conséquent, ils éliminent plus ou moins, surtout dans le langage populaire, les expressions littéraires qui servent à qualifier ce qui a une beauté parfaite.

C'est ainsi qu'en bas latin *pulcher* a disparu au profit de *bellus*. Celui-ci, évolué phonétiquement en *bel* ou *beau*, est resté jusqu'à nos jours l'expression fondamentale du champ conceptuel de la beauté. Pendant des siècles, il a occupé (avec plusieurs dérivés) le centre de ce champ sans être concurrencé par aucun autre mot.

La distinction de la beauté parfaite et de la beauté moyenne ne s'est rétablie qu'en français moderne, et cela par suite de l'épanouissement de la culture, de la littérature, des arts, du goût littéraire et artistique. Plus le niveau de la culture est haut, plus on sent la nécessité de distinguer différentes sortes et divers degrés de la beauté. (Cf. Otto Ducháček, *Slovní vyjádření pojmu krásy v češtině* dans *Studie ze slovanské jazykovědy*, Praha SPN 1958, p. 343—358, surtout p. 355).

C'est à cette fin que *joli* a été adopté pour exprimer les sentiments esthétiques.

## II

L'évolution sémantique de *joli* est particulièrement intéressante et très mouvementée. Apparue au XII<sup>e</sup> siècle avec le sens de „gai“, il gagne bientôt du terrain, son emploi s'élargit et, en même temps, son contenu sémantique s'enrichit par divers éléments notionnels dont quelques uns deviennent parfois dominants. De cette façon, *joli* apparaît avec de nouvelles acceptions telles que „aimable“, „agréable“, „tendre“, „amoureux“, „ardent“; dès le XIII<sup>e</sup> siècle, „élégant“, „bien mis“, „paré“, „qui a de l'agrément extérieur“; vers 1400 apparaît enfin aussi le sens actuel.

<sup>4</sup> Dans quelques langues, il n'y a qu'un seul mot pour les deux acceptions, par exemple *bello* en italien, *frumos* en roumain. Dans d'autres, il y a plusieurs adjectifs qui expriment la beauté à l'exclusion d'autres éléments notionnels complémentaires, par exemple en tchèque, *hezký* est concurrencé par *pěkný*, en espagnol, *hermoso*, qualifiant la beauté parfaite, est remplaçable par *bello* tandis que pour qualifier ce qui a une beauté moyenne, on peut choisir entre *bonito*, *lindo* et *guapo*.

La seule acception qui reste vivante est celle de „qui a de l'agrément extérieur“, mais, au XVII<sup>e</sup> siècle, elle n'est pas encore au premier plan. Au commencement de la période classique, elle n'est qu'une des acceptions accidentelles liées à certains contextes. En ce temps-là, le sens de „joli“ était encore assez vague et pouvait être senti et compris de plus d'une façon.

Ce qui est important, c'est que le mot est devenu très à la mode. Selon le P. Bouhours (*Remarques nouvelles sur la langue française*, 3<sup>e</sup> éd. 1682, p. 151), „il est plus usité que jamais et les femmes l'on presque toujours à la bouche; elles ne trouvent rien à leur gré qui ne soit pour elles enchanté ou joli“ (Liv. II, 612).<sup>5</sup> C'est, entre autres, Mme de Sévigné qui abuse de ce mot. Contentons-nous de citer ceci: *Pourquoi dites-vous du mal de mon café avec du lait? ... C'est la plus jolie chose au monde.* Sév., 19 févr. 1679.

En étudiant l'emploi de *joli* au XVII<sup>e</sup> siècle, on peut constater que ce mot avait les acceptions suivantes:

1<sup>o</sup> „agréable“:

a) „qui a un air charmant, qui est agréable, qui est plein d'un esprit qui plaît“ (Richelet, *Dictionnaire français* de 1680);

b) „agréable par sa gentillesse, par ses manières“ (Furetière, *Dictionnaire universel* de 1690);

c) „agréable, sans allusion à l'agrément de la physionomie“: *Une conversation jolie et spirituelle. Il a l'esprit joli. Il a quelque chose de joli et d'enjoué dans l'esprit* (Ac. 1694). — Jusqu'à nos jours, on dit *faire le joli cœur* au sens de „faire l'agréable, prendre des manières agréables“ ou bien „dissimuler, sous une gaieté forcée, une vive contrariété“ (D. G.);

d) „agréable et bien fait“: *Le mot de joly homme ne peut jamais signifier autre chose qu'un homme joly, c'est-à-dire bien fait, agréable et qui plaît.* De Caillères, *Mots à la mode* 101 (Liv. II, 612);<sup>6</sup>

e) „agréable par la physionomie plutôt que par la beauté du visage“: *Bon Dieu qu'elle est jolie et qu'elle a l'air mignon.* Mol., *Ét.* III, 8, 1222. *Je vois que c'est folie D'aimer fille si jolie Sans être le Dieu d'amour.* La Font. IX, p. 417: Lettre à l'abbé Vergier (Liv. II, 611). — Le P. Bouhours (l. c. 151—155) établit la différence sémantique entre *jolie* attribut (*elle est jolie*) et épithète (*une jolie femme*): „Nous n'entendons guère, par *jolie* tout seul, qu'une taille fine, un air agréable, nous entendons par

<sup>5</sup> Les abréviations entre parenthèses désignent les dictionnaires dont l'exemple ou les exemples précédents ont été tirés. La liste des abréviations voir p. 193—194.

<sup>6</sup> Pendant une dizaine d'années (à peu près de 1680 à 1690), *joli homme* a concurrencé l'expression *honnête homme* dans sa conception mondaine (1650—1690) — cf. G. Matoré, *La méthode en lexicologie*. Domaine français, Paris, Didier 1950, p. 68—69, note 4 c.

*jolie femme*, de la beauté, de l'agrément de l'esprit, de la raison, de la vertu, enfin un vrai mérite" (Liv., II, 612).

2° „aimable“ (pour exprimer la vivacité amusante de la conversation de l'homme du monde et la grâce avenante de ses manières): *Son mari est trop joli et trop aimable, il nous écrit des lettres charmantes*. Sév., 15 nov. 1684. *Elle est fort jolie femme, nous sommes fort bien ensemble*. Sév., 17 juill. 1689. *Vous l'accusez toujours de n'être joli qu'avec les ducs et pairs; je l'ai pourtant vu bien plaisant avec nous*. Sév., 18 sept. 1689. *Il a fort bien causé, il est en vérité fort joli*. Sév., 8 déc. 1688. *Votre fils est trop joli . . . il est aimé de tout le monde*. Sév., 9. febr. 1689 (Hu.).

3° „de bonne conduite“: *C'est un joli sujet* (Ac. 1694).

4° „digne d'être apprécié“: *Il a fait de jolies actions à la guerre* (Ac. 1694). *Dis-moi . . . d'où vient que certains princes sont si jolis dans leur enfance et qu'ensuite ils oublient toutes les bonnes maximes . . .* Fén., Dial. des morts, Alexandre et Aristote (Hu.). — On dit figurément d'un jeune garçon qu'il est joli garçon, qu'il s'est fait, qu'il s'est rendu joli garçon pour dire qu'il a beaucoup profité en quelque exercice (Ac. 1694).

5° „qui a de la valeur, du mérite, du courage“: *Mon fils est joli; il a plus de qualités qu'il n'en faut*. Sév., 19 oct. 1689. *Il n'y a nulle apparence qu'on se défende contre une armée si victorieuse. Les Français sont jolis assurément. Il faut que tout leur cède pour les actions d'éclat et de témérité*. Sév., 3 juill. 1672 (Hu.).

6° „spirituel, intelligent“: *Voltaire n'est pas beau, il n'est que joli*. Montesquieu (Laf. 399). A propos de l'expression *jolies choses*, Livet (l. c. II, 612) cite des Remarques du P. Bouhours: »„On ne sauroit avoir trop d'esprit dans une conversation enjouée, dit M. le chevalier de Méré dans ses Conversations, il se faut pourtant bien garder de paroistre toujours prest à dire de bons mots et de jolies choses.“ . . . Nous entendons quelquefois par jolies choses non seulement des pensées ingénieuses et délicates, mais aussi des ouvrages d'esprit . . .« *Joli* peut cependant avoir aussi le sens de „recherché“: *A mon gré, Corneille est joli quelquefois*. Boil., Sat. III. *Pline est inégal, Térence un peu joli*. Régnier, Sat. X. (Rob.).

On vient de montrer que *joli* était à la mode au XVII<sup>e</sup> siècle et qu'il s'employait, en parlant d'hommes, au sens d'„aimable“, „agréable“, „amusant“, „spirituel“, „intelligent“, „ayant le brio militaire“, donc en parlant de l'humeur et des manières d'agir tandis que pour parler du physique (corps, visage) de l'homme, on se servait uniquement de l'adjectif *beau*. D'après le P. Bouhours (l. c., p. 151—155), „On ne dit pas „c'est un joli homme“ dans le sens de „c'est une jolie femme“; l'un est une louange et l'autre une espèce de raillerie . . . Enfin, *joli* a pris en quelque façon la place de *gentil* que nous avons presque perdu . . .“

Quelques unes des acceptions qui viennent d'être illustrées par des citations étaient en contradiction avec l'idée de petitesse et d'infériorité qui existait à l'état virtuel dans le contenu sémantique de *joli*. Citons Boursault (*Mots à la mode*, sc. 2): „Et le mot de *joli* n'a jamais été fait qu'en faveur d'un enfant ou colifichet.“ Le P. Bouhours (l. c. 151—155) constate: „Cela (= jolies choses) ne se dit ordinairement que des petits ouvrages d'esprit, car *joly* est de soi opposé au grand“ (Liv. II, 612). — Roubaud (*Nouveaux synonymes françois*, Paris 1785—86, III, 206) est du même avis: „En général, le *joli* est dans le petit ce que le *beau* est dans le grand; l'on en arrive plutôt qu'on admire l'un et qu'on aime l'autre“.

Or on commençait à combattre l'abus de ce mot. De Caillères (*Mots à la mode* 1692, p. 12) blâme l'emploi de l'adjectif *joli* dans l'expression *joli officier*. Boursault (*Mots à la mode*, sc. 11) se moque de *joli* désignant le courage, le brio particulier de l'homme de guerre: *Feu Monsieur de Turenne et feu Monsieur le prince, L'un pour temporiser et lasser l'Allemand, L'autre pour foudroyer l'Espagnol et le Flamand, Ont été, selon moi, les deux plus jolis hommes Que la France ait produit dans le siècle où nous sommes. — Et ne voulez-vous pas que les gens soient piqués Contre des mots si sots et si mal appliqués? Qui jamais, dites-moi, fut assez ridicule Pour traiter de joli Hector, Achille, Hercule?* (Cf. plus haut: 4<sup>o</sup> ... *jolies actions à la guerre* ... et 5<sup>o</sup> ... *Les Français sont jolis* ...). — Andry de Boisregard écrit dans ses *Réflexions sur l'usage présente de la langue française* (2<sup>e</sup> éd., 1692, p. 272): „Qui dirait que Cicéron était un *joly* esprit, que Corneille faisait *joliment* des vers, se ferait siffler, et il faudrait le mettre avec ce provincial qui, ayant été à Versailles, disoit qu'il l'avoit trouvé *joly*.“

On voit donc bien que, sans les théoriciens de la langue, les grammairiens et les puristes, *beau* provenant de *bellus*, qui (en latin vulgaire ou bien „langue romane“) avait éliminé *pulcher*, aurait été éliminé à son tour par *joli*.

### III

Le sens actuel de *joli* existe déjà virtuellement en ancien français. On peut l'identifier dans les acceptions „paré“, „bien mis“ et surtout dans celle de „qui a de l'agrément extérieur“: *Ha esté contraint de soi tenir joli et de changer souvent d'habit*. Arest., Amor. 167 (God.).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, *joli* est déjà assez fréquemment employé dans le sens moderne „qui plaît sans avoir une beauté régulière et parfaite“: *Qu'elle*

*est jolie et qu'elle a les yeux doux.* Rac., Plaid. III, 4 (Litt.). Ce sens a évolué à partir de l'acception „agréable“ (cf. ci-dessus 1° a — e) qui, par voie de spécialisation, aboutit surtout au sens de „agréable par la physionomie“ (e), car *joli* s'employait de plus en plus pour désigner ce qui est agréable, ce qui plaît à la vue.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Roubaud (*Nouveaux synonymes françois*) constate: „Le joli plaît parce qu'il est précisément fait pour plaire. Il plaît par les charmes de la finesse, de l'agrément et de la grâce“ (l. c. 208). „Il ne faut que des traits fins et gracieux pour être joli. On est joli par ses traits“ (l. c. 207).

L'acception „qui plaît sans avoir une beauté régulière et parfaite“ devient de plus en plus la principale et élimine successivement les autres (agréable, aimable, etc. — cf. ci-dessus 1°—6°). Il est vrai qu'en revanche, de nouvelles acceptions naissent, mais elles restent nettement secondaires.

Donc *joli* est devenu le terme le plus général pour marquer ce qui plaît (et parfois même séduit) par son agrément extérieur, par ses qualités esthétiques, donc ce qui est agréable à voir bien que la beauté en laisse désirer: *un joli site, un joli paysage, un joli spectacle, une jolie robe.* C'est parfois la gentillesse ou la grâce qui remplacent la perfection: *Une jolie femme, un joli minois, un joli geste. Elle est plus jolie que belle. Elle a une jolie taille. Il faut enfin parler de la Parisienne . . . Elle-même se dit point belle, mais jolie.* Verlaine, *Invectives XLII (Rob.)*. *Joli* se dit surtout de ce qui est petit en son espèce: *un joli enfant, un joli garçon. Elle a une jolie bouche. Sa maison de campagne est très jolie. C'est un joli papillon.*

*Joli* se dit en parlant non seulement des perceptions visuelles, mais encore auditives: *Un joli couplet, un joli air, une jolie chanson.* Dans ce cas, le sens en est „agréable à entendre“: *Vous avez une jolie voix, peu étendue, mais flûtée et dont les sons vont droit au cœur.* Crébillon III, 184, *Sopha XI (Br. VI, II, I, 1117).*

Par un léger glissement sémantique effectué par suite de la transposition dans la sphère littéraire, on arrive au sens de „agréablement imaginé“: *Une jolie pastourelle, un joli vers* (par extension, *un joli style*).

Les trois sens qui viennent d'être mentionnés peuvent être conçus comme variantes d'un seul: „qui plaît par ses qualités esthétiques“. Le résultat de toute évolution sémantique de *joli* est donc le fait que cet adjectif est à présent installé à côté de *beau* au centre même du champ conceptuel de la beauté.

Ainsi que *beau* qui l'occupe depuis le bas latin pendant toute l'histoire de la langue française, *joli* le quitte aussi dans certaines situations et dans certains contextes. C'est ainsi qu'il apparaît avec les sens de „plai-

sant“, „amusant“ et „ingénieux“: *C'est un joli tour. Dire de jolies choses. Le joli de l'affaire (l'histoire) c'est que ... Le plus joli c'est qu'il ignore tout* (Rob.).

Par la transposition dans la sphère morale, *joli* gagna provisoirement le sens de „sage, chaste“; selon toute vraisemblance, indirectement, par l'intermédiaire de l'emploi ironique (cf. ci-dessous): *Le même seigneur a droit ce jour-là contraindre toutes les femmes qui ne seront pas jolies (= prudes et sages) qui seront notoirement diffamées de ribaudie de venir à la dite dame de Pacé...* Piganiol de la Force, nouv. descript. de la France, 3<sup>e</sup> éd., Paris 1754, XII, 211 (Litt.) — De nos jours, employé au sens moral, *joli* équivaut généralement à *généreux*: *Quel joli geste, hein, d'avoir voulu jouer?* J. Anouilh, La Sauvage I (Pièces noires, Paris, Balzac 1943, p. 153).

Donc *joli* s'emploie aussi au sens d'„agréable“: *Les employés de restaurant ne sont pas payés, mais avec les „bonnes mains“ se font d'assez jolies journées.* Gide, journal 9 mai 1927 (Rob.).

Ce qui est *joli*, nous plaît et nous est agréable. C'est par ce point de contact psychologique qu'on pourrait, peut-être, expliquer *joli* au sens d'„avantageux“: *Charles a maintenant une jolie place, n'est-ce pas. Le voilà dans une très jolie position. Il vient d'obtenir une assez joïe situation* (Ac.). Evidemment, il n'est pas exclu qu'on soit arrivé à cette acception sous l'influence du langage ironique ou *joli* figure aussi au sens de „désavantageux“.

On rencontre *joli* même au sens d'„intéressant“: *Obtenir de jolis résultats.*

Par la confusion de la qualité avec la quantité, *joli* prend le sens de „grand, considérable“: *A présent, j'ai un joli revenu. Il a donné une jolie dot à sa fille.*

*Joli*, ainsi que *beau* (cf. p. 39—40) est assez souvent employé ironiquement, et cela avec des acceptions différentes et parfois fort vagues, ce qui s'explique par la supériorité prépondérante des valeurs affectives. On peut noter les acceptions suivantes:

1° „malhonnête“: *C'est un joli métier que vous faites là! Voilà un joli monsieur! Une jolie canaille que ça! C'est joli de dire du ma! des absents. Il vient de faire là quelque chose de joli.*

2° „méchant“: *Vous êtes joli de me parler de la sorte.*

3° „ridicule“: *Vous voilà tout trempé; vous êtes dans un joli état. Elle est jolie, leur science!*

4° „digne de blâme“: *Vous tenez là de très jolis discours. Il a bu beaucoup et il a fini par se mettre dans un joli état. C'est joli de nous faire attendre si longtemps.*



5° „calomniateur, défavorable“: *On a dit de jolies choses sur son compte. Vous avez là une jolie idée de moi.* Laclos, Liais. dang. XCIV (Rob.).

6° „désagréable, désavantageux“: *A cause d'avoir parlé de la sorte, il s'est mis dans un joli état: tous l'ont battu. Nous voilà dans un joli pétrin!* (fam.). *Je viens d'apprendre là-bas, à la porte, de jolies nouvelles: qu'on se moque ici de mes ordonnances.* Mol., Mal. imag. III, 5 (Rob.).

**Remarque:** Citons encore l'expression *joli cœur*: *Nous ne sommes pas des jolis cœurs.* Flaub, Mme Bov. II, XI. *Celui-là, enfin, fait le joli cœur auprès d'une comédienne.* Léataud, Théâtre M. Boissard I. (Rob.).

#### IV

Malgré sa position privilégiée depuis plusieurs siècles dans le centre du champ notionnel de la beauté, l'adjectif *beau* n'est pas non plus spécialisé pour exprimer l'idée de la beauté.

Bien sûr, *beau* s'emploie originairement en parlant des perceptions visuelles. Il désigne ce qui plaît aux yeux, peu importe s'il s'agit de personnes (*une belle femme, un beau visage, de beaux traits*), d'animaux (*un beau cheval, un bel oiseau*), de plantes (*un bel arbre, une belle rose*), de choses (*une belle statue, une belle cathédrale, un beau portrait*), de régions (*un beau paysage, un beau lac, une belle vallée*), de phénomènes naturels (*un beau coucher de soleil*) ou de mouvements (*de beaux gestes, une belle allure, un beau port*).

Ce qui plaît aux yeux, éveille le sentiment esthétique et excite un plaisir, mêlé parfois d'admiration.

Mais les sentiments esthétiques, le plaisir et l'admiration peuvent être causés également par des perceptions auditives. Or on appelle *beau* même ce qui plaît à l'oreille: *un bel opéra, une belle symphonie, Le piano rendait des sons très mystérieux, très beaux.* Duhamel, Not. du Havre (éd. Fayart, p. 32).

**Remarque:** Les arts qui ont pour objet la représentation du beau (dans les domaines de la vue et de l'ouïe) s'appellent beaux-arts.

Par irradiation, *beau* a pénétré dans plusieurs champs conceptuels voisins. Il n'est pas difficile d'en trouver l'explication: Les points de contact entre le champ de la beauté et d'autres champs conceptuels se réalisent par le fait que:

1° la beauté peut éveiller les sentiments de la supériorité, de l'extraordinaire, de l'admiration (si la beauté approche de la perfection), du conten-

tement (si la personne ou la chose en question est non seulement belle, mais encore agréable ou harmonieuse), du délice (s'il s'agit d'une beauté passionnante);

2<sup>o</sup> la beauté du corps a son pendant dans les qualités tantôt intellectuelles, tantôt morales; dans le domaine moral, l'idée de beauté devient identique (ou presque) à celle de bonté;

3<sup>o</sup> les belles qualités d'âme ont, à leur tour, leurs pendants dans d'autres qualités du corps, surtout dans l'habileté et l'aptitude.

Ce qui est proche de la beauté physique (celle du corps), c'est la beauté du mouvement (cf. ci-dessus) et celle des vêtements.

Voilà pourquoi, dans le langage familier, *beau* désigne:

1<sup>o</sup> celui qui est mis avec élégance: *un beau monsieur, une belle dame. J'ai peur des femmes plus belles que nous regarderons passer ... lorsque tu seras mal habillée.* Anouilh, *Hermine II*, Pièces noires 43;

2<sup>o</sup> celui qui s'est paré de ses meilleurs habits (souvent en parlant ironiquement). En parlant de lui, on dit qu'il s'est fait beau: *André s'est fait beau ce jour-là.* Dans la langue populaire, les expressions *un beau monsieur, une belle dame* désignent encore des gens que leurs vêtements font passer pour riches.

*Beau* employé dans cette acception s'est substantivé. Autrefois on donnait ce nom à un homme élégant d'une tenue soignée, de belles manières, bref, un modèle de bon goût: *L'un des beaux les plus à la mode en ce moment.* Sainte Beuve. *L'homme de la vie élégante, le beau de Paris.* George Sand, *Elle et lui*, X (Rob.).

C'est aussi au sens propre que l'adjectif *beau* s'est substantivé. De nos jours, *un beau* est un homme beau ou qui se croit beau.

Par ironie, on désignait, par ce mot, un petit maître jeune ou vieux. Plus tard, on a formé un composé *vieux-beau* pour désigner un vieillard qui affecte l'élégance pour plaire aux femmes. Seul ce composé est resté vivant.

Il faut mentionner encore la locution *faire le beau* „se rengorger, étaler avec complaisance ses grâces (réelles ou prétendues), laisser voir qu'on se croit beau“. En parlant du chien, cette locution signifie „se dresser sur les pattes de derrière“, d'où le sens „faire des grâces comme un petit chien“ (familier).

*Beau* au sens de „beauté“ cf. p. 45.

La forme féminine s'est aussi substantivée. *La belle* est une femme ou jeune fille qui a de la beauté ou simplement de l'agrément. On rencontre cette expression assez souvent dans les contes de fées: *La belle aux cheveux d'or. La belle au bois dormant. La belle et la bête. Où allez-vous, la belle?*

Quant à d'autres expressions désignant une belle femme, voir p. 46-47.

Par flatterie ou par raillerie d'abord, puis sans aucune nuance affective, *la belle* sert à désigner simplement la femme: *Il aime (court, courtise) les belles. Il va de belle en belle. Il est chéri des belles.* Boil., Sat. VIII (D. G.). *Ces femmes injustes qui s'applaudissent des incivilités que leurs amants font aux autres belles.* Mol., Escarb. I, 2 (Rob.). — Mais l'emploi ironique reste toujours possible: *Un dessert sans fromage est une belle à qui manque un œil.* Brillat-Savarin, *Phys. du goût*, Aphor. (Rob.). *Ah, vous pensiez me tromper, la belle.* (Ac.).

Familièrement, *belle* précédé du pronom possessif, marque la maîtresse, la femme qu'on aime: *Va chez ta belle. Il était auprès (aux pieds) de sa belle. Quand écriras-tu à ta belle?* — L'expression *ma belle* (*amie, enfant*) est familière et affective: *Hé bien, ma belle, c'est maintenant que nous allons être heureux l'un et l'autre.* Mol., Mar. for. 2 (Rob.). En terme d'amitié, ce sont surtout les femmes qui s'en servent en parlant à des femmes plus jeunes.

*Faire la belle* signifie „se pavaner, prendre un air satisfait de sa beauté“.

*Beau* peut, évidemment, sortir de la sphère esthétique. Souvent, il désigne quelque chose de haute qualité: *du beau blé, du beau bois de construction.*

Dans le langage du monde, *beau* acquit les acceptions „noble“, „distingué“, „brillant“, „excellent“, „habile“, „adroit“, „faisant quelque chose avec grâce“: *une belle naissance, un beau langage, le beau monde; de beaux élèves, un beau parleur* (qui parle avec une élégance facile), *le fils de ces paysans à la parole avocassière et bellediseuse . . .* Journ. des Gonc. VI, 1<sup>er</sup> février 1880 (Fu.), *un beau chanteur, un beau danseur, un beau cavalier, un bel homme de cheval, un beau joueur* (celui qui sait perdre au jeu de bonne grâce — ce mot implique donc aussi l'idée de maîtrise de soi).

Deux expressions de ce genre méritent d'être étudiées à part: *bel esprit et bel air.*

*Un bel esprit* se dit d'un homme dont l'esprit est orné de connaissances agréables: *Il y a eu de tous temps de ces gens de bel esprit et d'une agréable littérature* (Rob.).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, alors que ce composé était devenu très à la mode, il avait, selon le Dictionnaire de l'Académie, 1<sup>ère</sup> éd., 1694), le sens de „celui qui se distingue du commun par la politesse de ses discours et de ses ouvrages“. De Caillères publia là-dessus, en 1695, un traité contenant 66 chapitres sur 346 pages.

Tout d'abord, il se dit de la distinction de l'esprit, mais bientôt on désigne par ce mot jusqu'aux personnes qui la possèdent. Livet (Lexique I, 233) en dit: „Les beaux esprits, comme les poètes, étaient des hommes à part, dans la société; c'était presque une profession d'être bel-esprit,<sup>8</sup> comme d'être poète; aussi Molière, dans la liste des personnages des Femmes savantes, donne-t-il à Trissotin la qualité de bel-esprit. Cette qualité avait, entre autres avantages, le précieux privilège d'ouvrir toutes les portes, même celles des „chambres“, rigoureusement fermées à la bourgeoisie.“

<sup>7</sup> En parlant des artistes, on se sert parfois d'une expression métonymique en les désignant par le nom de leur instrument le plus important: *un beau pinseau* (= un bon peintre), *une belle plume* (= un bon écrivain), *un beau ciseau* (= un bon sculpteur), *un beau burin* (= un bon graveur), etc.

<sup>8</sup> *Ascagne est statuaire . . . et Cydias bel esprit, c'est sa profession. Il a une enseigne.* La Bruyère, De la société, éd. d'Hugues I, 169.

Le sens primitif du mot était donc nettement élogieux: *Un bel esprit pense toujours noblement.* La Rochef. I, 326. *Et bel esprit, il ne l'est pas qui veut.* Mol., Fem. sav. III, 2, 821. *Chacun veut, à cette heure-ci, faire du bel esprit, bien que l'on n'ait jamais vu tant d'ignorance comme il y en a en ce siècle.* Sorel, Francion II, 79. *Mais pour bien faire voir ces choses par escrit Et dignes de Voiture et dignes de paroistre, il faudrait estre Bel esprit Et je n'ai pas l'honneur de l'estre.* Sarasin, Pompe fun. de Voiture, fin. *Mathilde quoiqu'elle aimast toutes les belles choses, ne faisoit pas le bel-esprit.* Mlle de Scudéry, Mathilde, p. 145 (Liv. I, 232).

Le titre de bel-esprit était donné bientôt non seulement à ceux qui l'ont mérité, mais encore, par flatterie, à tous les poètes, même mauvais, et à divers fâcheux qui se croyaient spirituels. Par cet abus d'un terme noble à l'origine, on est arrivé à s'en servir pour tourner les gens en ridicule. Citons trois auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle:

*Hélas, le bel esprit est bien mal ménagé;  
On le prodigue trop. J'ai cent fois enragé  
De voir qu'à tout le monde, on le jette à la tête.  
On confond, il est vrai, l'habile homme et la bête.  
Damon est bel esprit parce qu'il fait des vers,  
Et cependant, Damon a l'esprit de travers.  
Lisidas, avec qui personne ne peut vivre,  
Passe pour bel esprit parce qu'il fait un livre  
Je connais bien des gens de qui le bel esprit  
Consiste à condamner tout ce que l'on écrit ...  
L'on devient bel esprit au moment qu'on compose.*

La Thuilerie, Crispin Bel Esprit, sc. 10.

*Vous m'avouerez que ce n'est guère de ces diseurs et de ces faiseurs de jolies choses dont on a coutume de dire: Il est bel esprit ... C'est un caractère ridicule que celui de bel esprit.* Bouhours, Entr. d'Ar. et d'Eug. 1673, p. 233—234.

*... tant de vanité, tant d'ostentation, et des illusions si dangereuses parmi ceux qu'on appelle beaux esprits.* Bossuet, Hist. des Var., 1688, I, préf., XXIX (Liv. I, 232).

Par une dégradation continuelle, *bel esprit* a fini par ne guère désigner que ces gens épris d'eux-mêmes ou bien même leur affectation ridicule et leur pédantisme maniéré: *... de qui le bel esprit consiste à condamner tout ce que l'on écrit* (cf. ci-dessus). *Tous ces beaux esprits sont mortellement ennuyeux. Une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde.* Rouss., Emile V. *... Pour être bel esprit, Il faut avec mépris écouter ce qu'on dit.*

Rêver dans un fauteuil, répondre coq-à-l'âne  
Et voir tous les mortels ainsi que les profanes.

Regnard, *Distract* IV, 7 (Liv. I, 233).

La Bruyère condamnait l'emploi ironique de *bel esprit* (Car. XII, 20), mais il cède lui-même à la contagion. Citons enfin Vaugelas (éd. Chassing II, 380): „*Bel esprit, beau jugement*, avec le pronom *vostre* devant est une façon de parler qu'il faut éviter comme estant de mauvaise grâce quand on le dit sérieusement; car si c'est que l'on veut se moquer de la personne à qui on le dit, alors il est bon. Néanmoins M. de Malherbe dit sérieusement en des endroits de ses œuvres: *vostre bel esprit, vostre beau jugement*. Ce que j'ay de la peine à approuver.“ (Liv. I, 226).

*Bel air* est une autre expression, dont le sens était primitivement laudatif: *Je vous laisse à juger si vous pouvés de vous même rendre vos ouvrages achevez et leur donner le bel air*. Dialogue de la mode et de la nature, Paris 1662, 5—6 (Br. III, 73).

Selon le Dictionnaire de l'Académie de 1694, les gens du *bel air* sont ceux qui ont les manières des gens de la cour; d'après les éditions parues après la Révolution, y compris celle de 1932, ceux qui ont les manières des gens de distinction: *Pour le bel air, Dieu merci, nous ne le cédon*s à personne. Mol., Princ. d'El., II, 2. *Il ne sçait pas du tout le bel air des choses*. Somaize, Gr. diction. des Précieuses (Liv. I., 75).

René de Menou cherche à expliquer l'origine de cette expression dans *La pratique du cavalier* de 1650 (3<sup>e</sup> partie, chap. 1): „Il y a plusieurs sortes d'action que le cavalier apprend à son cheval . . . toutes lesquelles actions le cavalier a nommées airs et a pris ce nom-là de l'élévement que fait le cheval en l'air, et dit-on celui manier du plus bel air qui s'en approche le plus près et qui s'eslève le plus haut: qui est, comme j'estime, la raison, pour laquelle on se sert de ce nom *air*.“ (Liv. I, 77).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, *bel air* devint un mot à la mode. Le P. Bouhours (*Ariste et Eugène*, 1671, p. 125—126) en constate la vogue et même l'abus: „Vous oubliez le bel air, dit Ariste; je connois les gens qui l'ont incessamment à la bouche . . . Ces gens-là sont bien ridicules avec leur bel air, reprit Eugène; cette façon de parler est décriée parmi ceux qui parlent bien; ils ne s'en servent qu'en riant, pour se moquer des gens du bel air.“ (Liv. I, 77).

Vingt ans plus tard, de Caillères (*Mots à la mode*, 1692, p. 76) condamne plus sévèrement encore l'abus de cette expression: „Je conseille à Messieurs les courtisans de renvoyer encore à la bourgeoisie tous vos airs, car ils ne sont pas moins mauvais et tout ce que je puis faire pour votre service et pour celui des airs, c'est d'approuver qu'on continue

d'appeler vos jeunes gens de la Cour, qui parlent si mal, Messieurs du bel air parce que ce terme sert à les tourner en ridicule." (Liv. I, 77).

Par suite de l'abus, l'expression de *bel air*, après avoir été employée ironiquement, se trouve entachée d'une nuance péjorative très prononcée: *Car les gens du bel air, pour agir galamment, Se gardent surtout d'ouïr le dénouement.* Mol., Fâch. I, 1, 61. *Tu es donc, Marquis, de ces Messieurs du bel air qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun?* Mol., Crit. de l'Ec. des fem., sc. 3. *A quoi seraient réduits nos galants de bel air?* Th. Corn., Comt. d'Org. I, 6. *Pour être présentement femme de bel air, il ne faut prendre un mari que comme un surtout de bienséance et un paravent de réputation.* Regnard, Descente d'Arleq., sc. 10 (Liv.).

**Remarque:** Mlle de Scudéry a remplacé *bel* par *bon*: *Elle était fort propre et habillée d'un si bon air qu'il n'y avait rien de mieux.* Scudéry, Mathilde 1667, p. 88. Son exemple n'a été que peu imité: *Sans vanité, nous avons le bon air.* Monfleury, Fille du capitaine IV, 7 (Liv. I, 75).

Dans la sphère intellectuelle, *beau* devient synonyme de *brillant*, *exquis* et *élevé*: *Un beau génie, un beau talent, une belle intelligence, une belle pensée, une belle invention, une belle imagination, un beau sujet, un beau roman, un beau poème, un beau vers, une belle pièce de théâtre, un beau discours, un beau style.*

Dans la sphère morale, *beau* implique souvent l'admiration (*bon*, seulement l'approbation) et il équivaut souvent à *noble* ou à *généreux*: *Il est beau de pardonner ses ennemis. Une belle âme, une belle action, une belle ardeur, une belle amitié, une belle vie, de beaux sentiments, un beau dévouement, un beau sacrifice.* — Dans le domaine moral, l'adjectif *beau* figure, cependant, dans d'autres acceptions encore:

1° „honnête“: *un beau caractère, un beau naturel*;

2° „honorable“: *C'est une des plus belles pages de son histoire* (Ac.). *Là si tu veux mourir, trouve une belle mort.*<sup>9</sup> Corn., Cid. III, 6.

3° „bienséant, convenable“: *Cela n'est pas beau à une jeune fille. Il n'est pas beau de se vanter. Rien n'est si beau à un jeune homme que la modestie. Ce n'est pas beau que vous ayez pris sa place.*

4° „bon, juste“: *Ne vous arrêtez pas en si beau chemin.* Boss., Bén. 2.

Parfois, confondant la qualité avec la quantité, on se sert de *beau* pour marquer la grandeur, l'intensité, un grand nombre ou une longue durée, par ex.: *de beaux bénéfices, une belle fortune, une telle quantité d'or, une belle somme d'argent, de l'argent bel et bon; une belle récolte, un beau poulet, un beau lièvre* (même *un bel homme* et *une belle femme* marquent quelquefois un homme ou une femme de haute taille); *une*

<sup>9</sup> Généralement, la *belle mort* désigne la mort naturelle.

*belle provision de farine; Il vous en apportera un beau nombre* Pasc., Prov. 4 (Litt.); *Une belle clientèle; cela est d'une belle longueur (largeur, hauteur); Vous me laissez parler par belle malice* Mol., D. Juan III, 1; *un beau succès, de belles connaissances, une belle santé* (= une santé florissante); *de plus belle „en augmentant, (de nouveau et) plus encore“; un beau mangeur, manger à belles dents* („avec un appétit vorace“), *déchirer à belles dents* (= avec une sorte d'acharnement cruel), *cela vous fera une belle jambe* („vous en serez bien avancé“); *un bel âge „un âge avancé“* (mais: *le bel âge* = les belles années = les beaux jours = la jeunesse); *Il y a beau temps (beau jour, beaux jours) que je ne l'ai vu. Il y a bel âge qu'on les emporta dans une clinique*, Duhamel, Scène de la vie future VI. *Il est arrivé le bel premier* (arch.) „longtemps avant les autres“ (aujourd'hui, on dit: *Il est arrivé bon premier*).

Dans un discours ironique, l'idée de grandeur et d'intensité peut faire place à une idée de petitesse: *un beau profit, un beau mérite*.

L'idée de grandeur et d'intensité aurait pu s'insinuer dans le contenu sémantique de l'adjectif *beau* dans l'emploi affectif: *Je ferai un beau bruit*. Mol., Dép. am. V, 9. *Il lui a donné une belle gifle. C'était une belle tempête (un bel orage). J'ai eu une belle peur*.

L'emploi affectif, railleur et ironique peut faire naître encore d'autres acceptions, car les valeurs affectives estompent plus ou moins les éléments notionnels. Le sens du mot devient donc vague et facilement interchangeable, surtout dans le cas où les valeurs extranotionnelles l'emportent sur la fonction communicative du mot en question: *Venez, beau directeur, suranné damoiseau*. Mol., Ec. des maris, III, 5, 941. *Un beau petit morveux de prince* Mol., Am. magnif. I, 4 (Liv.). *Si c'est pour me parler de cela après m'avoir refusé de l'argent que vous m'avez fait rester chez vous, vous êtes un beau mufle*. Anouilh, Hermine I (Pièces noires 25). Dans tous les trois cas, *beau*, sémantiquement vide, traduit le mépris et la haine. Il est sûr qu'on peut blesser plus profondément en remplaçant les mots injurieux et diffamatoires par leurs antonymes ou quasi-antonymes flatteurs prononcés d'un ton qui révèle leur sens réel. Or *beau*, employé ironiquement, désigne non seulement ce qui nous paraît laid (*Voyons, que cette image est belle!*), mais encore à peu près tout ce qui nous déplaît soit au point de vue esthétique (assez rarement), soit au point de vue moral ou autre: *Vous me la baillez (donnez) belle „vous vous moquez de moi“*. *Voyez le beau sabbat qu'ils font à notre porte*. Rac., Plaid. I, 8, 283 (Liv.)

Dans différents contextes, *beau* employé affectivement apparaît dans les acceptions suivantes:

1° „désagréable“: *Voilà une belle affaire. On lui en fera voir de belles ou Il verra beau jeu* („on le malmènera“).

2° „défavorable, malheureux“: ... *sale bête de malheur! Ah bien! c'est signe que nous en verrons de belles!* Loti, *Mon frère Yves* LXVI, p. 154 (Rob.). *Depuis ce bel arrêt, le pauvre homme a beau faire.* Rac., *Plaid.* I, 1, 39 (Liv.).

3° „maladroit“: *Vous avez fait un beau coup* (une maladresse ou chose blâmable) Litt.

4° „sot“: *en faire (dire) de belles, un beau coup* (= une grande sottise).

5° „faux“: *un beau prometteur, de belles promesses, de beaux semblants; vous en contez de belles* (Litt.).

6° „malhonnête“: *Monsieur le marquis ... vous bourre de la belle manière.* Mol., *Crit. d'Ec. d. fem.* 6 (Rob.):

7° „méchant, vilain“: *Les affreux créanciers font sauter les domaines, Et puis ces beaux messieurs protestent sur leur foy qu'ils se sont ruinés au service du Roy*, Mol., *Jodelet* duel IV, 3 (Liv.). *Si ce beau monsieur-là n'y daigne pas consentir ...* Mol., *Tart.* I, 1, (D. G.) *Un beau monsieur, votre ami.* (Rob.)

8° „mauvais“: *Voilà, beau précepteur, votre éducation.* Mol., *Ec. d. maris* I, 2, 161 (Liv.). *En dire de belles sur quelqu'un. Me voilà dans un bel état. Le bel appui que j'ai là* (Litt.). *Un bel expédient, un beau moyen, un beau raisonnement.*

C'est peut-être par la transposition de ces acceptions dans le langage simplement communicatif (non affectif) que naissent des acceptions plus ou moins antonymes, telles que:

1° „agréable“: *les beaux jours de la jeunesse, une belle apparence, il fait beau + infinitif (auprès de ma blonde, il fait beau dormir, il fait beau voir un pareil dévouement, etc.; mais il ferait beau voir* signifie aussi „il serait étrange de voir“).

2° „heureux“: *un bel effet, un beau commencement, un beau début, de beaux résultats, un beau coup de filet* (celui qui ramène beaucoup de poissons), *faire un beau coup dans un jeu de hasard, avoir la partie belle* (= avoir la chance de son côté). *Il l'a échappé belle* (= il a heureusement échappé à un danger). *Hélas, j'ai cru ce jour le plus beau de ma vie.* Volt., *Brutus* III, 5 (Litt.).

3° „favorable“: *L'occasion est belle!* Rac., *Plaid.* V, 1 (Litt.). *Jamais l'occasion ne s'offrira si belle.* Corn., *Héracl.* II, 2 (Rob.). *Cet atelier a un beau jour. Avoir beau jeu* („avoir cartes maîtresses“ ou „avoir l'occasion favorable“ Litt.). *Attendre sa belle* (= occasion). *Faire la partie belle. Vous l'avez beau (belle)* „une occasion favorable“. C'est ici, peut-être, qu'on pourrait mentionner l'expression *belle mer* („calme“).



4° „avantageux“: *une belle position, une belle place. La donner (bailler) belle à quelqu'un* („lui faire avantage“). *La manquer (échapper, laisser échapper) belle* („laisser échapper une bonne occasion“).

5° „intéressant“: *un beau voyage, il ferait beau voir.*

6° „exquis“: *un beau dîner.*

7° „bon“: *une belle réputation, une belle santé, un bel appétit.*

8° „important, décisif“: *jouer la belle.*

9° „glorieux“: *un beau nom, une belle victoire, les beaux temps de notre histoire.*

*Beau* peut être sémantiquement affaibli et indéterminé, étant employé comme terme flatteur,<sup>10</sup> terme d'amour: *ma belle amie, ma belle enfant*. Nous avons vu ci-dessus qu'il peut servir aussi, juste au contraire, de terme de haine et de mépris.

*Beau* peut même perdre complètement tout son contenu sémantique et, étant alors sémantiquement vide, devenir un procédé formel pour animer la narration, lui donner une nuance affective: *Un beau jour, il s'enfuit. Il sautait au beau milieu de la rue. Un beau matin, je suis allé le voir. Jamais on n'expliquerait sans elles* (= actions délibérées) *que par exemple la forme m u s c a d e ait un beau jour remplacé celle de m u - g u e t t e*. Thérive, *Libre histoire de la langue française* 122. *Un beau matin, moi, ça m'a pris un matin . . .* Anouilh, *Eurydice I, Pièces noires* 490.

Parfois *beau* ajoute une nuance de contentement: *On l'a vendu à beaux deniers comptants.*

L'affaiblissement et même la perte du contenu sémantique peuvent être constatés aussi dans l'emploi adverbial (cf. p. 52).

## V

Ce qui vient d'être dit, nous montre clairement que le contenu sémantique de *beau* ne diffère pas beaucoup de celui de *joli*. La dominante sémantique des deux adjectifs, employés au sens propre, est la même. Tous deux qualifient ce qui nous plaît sous les rapports de la vue, de l'ouïe, de l'intellect, de la morale. Voilà pourquoi ils sont interchangeable dans certains contextes ou situations, surtout dans le langage populaire. On

<sup>10</sup> Par là s'explique qu'on a pu se servir de *beau* pour former des termes de parenté. Apparaissent au XIV<sup>e</sup> siècle *beau-frère*; au XV<sup>e</sup> siècle *beau-père, beau-fils, belle-mère, belle-fille, belle-sœur*; au XVII<sup>e</sup> siècle *beau-petit-fils, belle-petite-fille* (*La conduite des belles-petites-filles du roi . . . entrant dans les occupations de Mme de Maintenon*. St. Simon 414, 213 (Litt.); au XIX<sup>e</sup> siècle *beaux-parents, beaux-enfants, belle-tante*. Pour détails, cf. O. Duchâclek *Latin bellus - vieux français bel* (Studia neophilologica XXX, 1958, p. 182-183).

peut dire *une belle comédie* ou *une jolie comédie*. Toutefois on peut y déceler une légère différence, car les éléments sémantiques supplémentaires des deux adjectifs ne sont pas identiques. Parfois ils sont effacés par la dominante, mais généralement, ils entrent plus ou moins dans la conscience et, dans ce cas, la différence de leurs acceptions se fait sensible. Or on conçoit qu'il y a bien une différence entre *une belle femme* et *une jolie femme*: *Les femmes de Perse sont plus belles que celles de France, mais celles de France sont plus jolies. Il est difficile de ne point aimer les premières et de ne se point plaire avec les secondes.* Montesq., Lett. pers. 34.

Ce qui est beau, s'approche de la perfection et de l'idéal. Par là, il éveille l'admiration, éblouit, entraîne ou conquiert.

Une belle femme se distingue par la régularité des traits, par une taille et des membres bien proportionnés, par la richesse et la souplesse des cheveux, etc. Elle éveille l'admiration, l'estime et un plaisir grave qui peut faire naître une passion profonde: quand on l'aime ce n'est jamais médiocrement. Mais aussi au contraire, sa beauté peut parler uniquement à l'âme et les sentiments qu'elle éveille peuvent être purifiés de toutes les passions: *Je suis belle, ô mortel, comme un rêve de pierre.* Baudelaire (Bén.).

Une jolie femme peut n'avoir aucun des avantages cités ci-dessus à propos d'une belle femme et tout de même, sans être admirée, elle peut éveiller — par exemple par la vivacité de ses yeux, par l'air riant et par la tournure gracieuse de son visage, fût-il irrégulier — un plaisir d'attrait qui fait plus d'impression sur les sens et surtout sur le cœur: *Je trouvai là Mme de Velbac, plutôt jolie que belle, ayant dans la figure cette piquante irrégularité qui semble être un caprice de la nature et qui compose ce qu'on appelle un visage de fantaisie.* Marm. (Laf. 398).

On peut dire la même chose d'un jeune homme: *Il n'était peut-être pas beau, mais quel joli regard il avait.* Gide (Bén.). Or un jeune homme peut être beau ou joli (avoir un joli visage), tandis qu'un vieillard ne peut être que beau (avoir une belle tête).

De même une femme, ayant perdu la fraîcheur du teint, l'éclat et les attraits de la jeunesse, peut rester belle, n'étant plus jolie: *Séliane, dans sa jeunesse, avait été jolie et belle; elle était belle encore, mais elle commençait à n'être plus jolie.* Marmontel (Laf. 399).

La beauté est donc non seulement plus parfaite, mais encore plus durable que la joliesse.

Il va sans dire qu'on estime plus ce qui est beau. *Joli* représente un degré inférieur: *Je vous trouve accomplie, belle. — Pour belle, non; je ne suis que jolie.* Monfleury, Coméd. poét. III, 7 (Liv. II, 611). *Elle n'est*

*pas belle, mais elle est jolie.* Le P. Bouhours, Rem. nouv. 151—155 (Liv. II, 612). ... *jurez-moi ... que vous ne trouverez plus jamais aucune femme jolie. Même celles qui ont le genre „belles“.* J. Anouilh, Eurydice I, Pièces noires 389.

Par conséquent, *beau* peut servir de gradation à *joli* (ou à *bien fait*): *Hé bonjour, Monsieur du Corbeau. Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!* La Font. I, 2. *Jamais couple ne fut si bien assorti. L'un bien fait, l'autre belle, agréables tous deux.* La Font., Filles de Minée (Rob.). *Au milieu de plusieurs personnes jolies, on paraît laid, si on n'est pas beau.* Roub. III, 208.

*Beau* est plus sérieux et plus noble que *joli* qui, à son tour, paraît plutôt riant, amusant, séduisant ou élégant. Donc les chefs-d'œuvres (tableaux, statues, monuments, etc.) ne peuvent être que beaux tandis qu'un enfant, une jeune fille sont plutôt jolis. Quant aux ouvrages de l'esprit, ils sont beaux, s'il y a du vrai dans le sujet, du sublime dans les pensées, de la noblesse dans l'expression, de la justesse dans les termes (*un beau roman, un beau poème, une belle tragédie*), ils sont jolis, s'ils sont brillants, élégants ingénieux, vivants, amusants (*un joli madrigal, un joli conte de fées, une jolie chanson*).

Quand on parle des ouvrages de l'esprit et qu'on peut choisir entre les deux adjectifs en question, *beau* est, évidemment, plus flatteur que *joli*: *Je m'inscris en faux contre la lettre où vous assurez que j'ai dit que les Imaginaires (lettres de Nicole) étaient jolies ... J'ai dit belles et très belles: la justesse de leur raisonnement emporte cette louange.* Sévigné. Voltaire (= ses ouvrages) *n'est pas beau, il n'est que joli.* Montesq. (Laf. 399).

*Beau* implique souvent l'idée de grandeur, *joli*, celle de petitesse: *un beau château — une jolie maison de campagne, une belle (chaîne de) montagne — une jolie colline, un beau lac — un joli ruisseau, un beau cheval — un joli chat.*

Pour désigner un degré très élevé de la beauté, on a emprunté, au XVI<sup>e</sup> siècle, *bellissime* de l'italien *bellissimo* (ancien superlatif latin): *Il vous faudra prendre garde de dire plustost bellissime que tresbeau.* H. Estienne, Nouv. lang. fr. ital. I, 285. *Il a ajouté qu'elle était bellissime.* Sév. 1104 (D. G.).

Le degré moins élevé de la beauté peut être exprimé par les diminutifs *bellot* et *joliet*.

*Bellot*, forgé vraisemblablement par Rabelais en 1552, est resté d'un emploi assez rare, de nos jours presque nul. Il est employé familièrement en parlant d'un enfant et il sert de terme d'affection: *mon petit bellot, ma petite bellote.* Il est moins flatteur que *beau*; son suffixe diminutif

affaiblit la notion de beauté, qui en est la dominante, en notion de joliesse. *Bellot* peut devenir même synonyme de *bellâtre*: *un petit homme bellot*.

**Remarque:** *Bellâtre* qualifie une beauté fade sans expression ni caractère ou bien gâtée par une fatuité niaise. Employé substantivement ou, plus rarement, adjectivement, il se dit soit d'une femme (autrefois sans aucune nuance péjorative: *Sa femme laquelle estoit assez belastre* ... Rab. III, 25 — D. G.), soit, beaucoup plus souvent, d'un homme. Dans ce cas, il s'applique encore à celui qui a des prétentions à la beauté, se croit beau ou cherche à passer pour beau ou bien qui a quelque chose de féminin et qui est trop soigné: *Un jeune bellâtre. J'avais toute la raison, droit et intérêt de ne pas subir le joug audacieux et nouveau de ce vicieux bellâtre*. St. Simon 431 (Litt.).

*Joliet* est également familier et moins flatteur que *joli*: *Simple, naïve et joliette* („assez jolie“) Sedaine, Aucassin et Nic. I, 5 (D. G.). Autrefois il était simplement affectif sans être moins flatteur que *joli*: *Pour charmer la nymphe joliette, (il) taillait sa barbe*. La Font., *Courtis*. On le rencontre dès le XII<sup>e</sup> — XIII<sup>e</sup> siècle: *Plus joliete que l'aloete au point du jor*. Bartsch, *Rom. u. Pastour*. 193. *Est cointe et joliete*. Adam le Bossu (Litt.). — *Joliet* est sorti de l'usage depuis longtemps et ne figure guère qu'au féminin: *Elle est joliette*. Ac. — On le remplace par *pas mal* qui est encore moins flatteur: *La maison qui n'est pas mal, jolie est trop dire, mais enfin amusante*. Proust (Bén.)

Dans certains contextes, *beau* et *joli*, surtout s'ils sont employés aux sens figurés, se sont éloignés sémantiquement de la sorte qu'ils n'ont plus rien de commun. Mais il y a un certain parallélisme dans l'emploi ironique des deux adjectifs et un parallélisme dans leur emploi dans la sphère de la grandeur et de l'intensité (cf. ci-dessus p. 32—33 et 38—40).

Nous avons vu et nous verrons encore ci-dessous que les mots, appartenant au centre même du champ conceptuel de la beauté, sortent, dans divers contextes et circonstances, de ce champ et en abordent d'autres par suite du fait qu'un tel ou autre élément sémantique est devenu dominant et que, par suite, il a écarté plus ou moins ou même complètement supprimé la notion de beauté.

*Joli* pénètre dans le champ conceptuel de la morale (ayant épousé les acceptions de: sage, chaste, de bonne conduite; malhonnête, méchant, digne de blâme), de l'intellect (spirituel, ingénieux), de l'avantage (avantageux, qui a de la valeur, du mérite; désavantageux, défavorable), de la grandeur (grand, considérable), de l'agréable (agréable, aimable, plaisant, amusant; ridicule).

*Beau* s'introduit dans les champs conceptuels de la morale (honnête, honorable, bienséant, convenable, juste, généreux; malhonnête, méchant, vilain, mauvais, faux), de l'intellect (excellent, exquis, brillant), de la

supériorité (élevé, noble, glorieux, distingué), de l'habileté (habile, adroit; maladroit), de l'avantage (avantageux, heureux, favorable; défavorable), de la grandeur (grand, considérable, long, longtemps, important) et de l'agréable (agréable, intéressant, mis avec élégance).

#### LA BEAUTÉ, LE BEAU — LA JOLIESSE, LE JOLI

A partir des deux adjectifs fondamentaux — *beau* et *joli* — on a formé deux paires de substantifs abstraits: par la simple substantivation, *le beau* et *le joli*; par la dérivation, *la beauté* et *la joliesse*.

*Le beau* désigne le caractère, la nature de ce qui est beau, ainsi que la beauté, mais sous un aspect idéal qui n'existe pas forcément dans la réalité: *le culte du beau, l'amour du beau, le beau idéal. Le beau* est plus abstrait et plus vague que *la beauté*, il est absolu: *Le beau est rare* (Litt.). *Rien n'est vrai que le beau, rien n'est vrai sans beauté.* Musset, *Après une lecture. Que le bon soit toujours camarade du beau.* La Font. VII, 2. *On ne peut assez répéter que les règles du beau sont éternelles.* Delacroix, *Ecrits II*, 23 (Rob.).

*Le beau* peut aussi être pris au sens figuré: *l'amour de la justice et du beau moral* Rousseau (Sckom. 85, 332).

Par la concrétisation (l'épaississement), *le beau* arrive à désigner un bel objet ou une chose de bonne qualité: *Le beau n'est jamais trop cher. Quand on achète, on doit prendre du beau.*

En parlant du beau d'une chose, on a en vue son côté le plus beau, le plus plaisant, séduisant, passionnant, intéressant, bref celui par lequel il se présente sous son aspect le plus favorable: *Tout le beau de la passion est fini.* Mol., D. Juan I, 2 (D. G.). *Le beau dans les belles actions est de vouloir les cacher.* Pascal (Lar.). *Il y a du beau dans cet ouvrage* (Ac.). *Voir les choses en beau* (= par le beau côté).

*Le beau* peut être employé ironiquement: *C'est du beau ce que vous avez fait là!* (Lar. XX).

La fréquence de l'expression analogue, *le joli*, est beaucoup moindre. Elle s'emploie surtout dans le langage familier, quand on parle ironiquement: *Le joli de l'affaire est que ...* (Litt.). *Ça ferait du joli.* J. Renard, *Ragotte* 125.

*Le beau* est au-dessus du *joli*: „*Le beau* est plus sérieux et il occupe, *le joli* est plus gai et il divertit.“ (Gi. 105). „*Le joli* a son empire séparé de celui du *beau*; celui-ci étonne, éblouit, persuade, entraîne; celui-là

séduit, amuse et se borne à plaire" (Encyclop. VIII, 871). On dit aussi: „Cela passe le joli" (Ac.) si l'on veut insister sur le haut degré de la beauté.

*La beauté* est la qualité de ce qui est beau; c'est l'ensemble harmonieux de formes, de proportions, de couleurs, etc., capable d'éveiller le sentiment du plaisir et généralement, en même temps, celui de l'admiration: *Pour donner à quelque chose le nom de la beauté, il faut qu'elle nous donne de l'admiration et du plaisir.* Volt., Dict. phil., Beau. *On voit néanmoins des femmes d'une beauté éclatante.* La Rochef., Réfl. div., Du vrai 358 (Rob.). *La beauté sans grâce est un appas sans hameçon!* Madelin, Talleyrand V, XXXIV, 370 (Rob.).

*La beauté* est moins abstraite que *le beau*, étant le beau manifesté dans un être (*La beauté de Vénus, d'un adolescent, d'un cheval, d'un papillon*), dans le corps et ses parties (*la beauté physique, la beauté des yeux, des cheveux*), dans un mouvement (*la beauté des gestes*), dans un objet (*la beauté des statues*), dans les formes (*la beauté plastique*), etc.

On désigne par le nom de beauté non seulement ce qui plaît aux yeux, mais encore ce qui plaît à l'oreille (*la beauté de son chant*).

Au sens figuré, on se sert du terme de *beauté* même dans les sphères intellectuelle et morale pour désigner ce qui charme l'esprit ou le cœur, ce qui est excellent et s'approche de la perfection en son genre: *La beauté de son style, de ses pensées, de ses romans, de ses drames est extraordinaire. La beauté des sentiments, des mœurs, des usages. Juger de la beauté, c'est juger de l'ordre, de la proportion et de la justesse.* Boss., Conn. I, 8. *Aucune grâce extérieure n'est complète si la beauté intérieure ne la vivifie. La beauté de l'âme se répand comme une lumière mystérieuse sur la beauté du corps.* Hugo, P.—S. de ma vie VI. (Rob.). *Comme on dit beauté poétique, on devrait dire aussi beauté géométrique, beauté médicale.* Pascal.

*La beauté* peut être employé dans une acception superlative „ce qu'il y a de plus beau": *Elle (Thaïs) était la beauté du monde et tout ce qui l'approchait, s'ornait des reflets de sa grâce.* A. France, Thaïs 284 (Rob.).

Mais on pourrait comprendre cette phrase autrement encore, et cela „Thaïs était la plus belle femme du monde entier."

C'est sans doute dans le langage affectif et surtout poétique que, pour la première fois, s'est produite la concrétisation de l'abstrait *beauté* au sens de „la plus belle femme (d'un groupe, d'un collectif)", par exemple *la belle du village, la belle du bal.*

Une fois concrétisé, le mot de *beauté* sert à désigner non seulement la plus belle d'un groupe de femmes, mais encore, et plus souvent, n'importe quelle (très) belle femme: *une jeune beauté, une fière beauté, une*

*beauté dans toute sa fleur, une beauté romaine* (c'est-à-dire une belle qui rappelle les statues de l'art romain antique). *Parmi tant de beautés qui briguerent son choix . . .* Rac., Brit., IV, 2 (D. G.). *Je suis assuré que cette petite personne est jolie . . . et qu'elle soutient et même efface des beautés plus régulières.* Sév. 2 mars 1689. *Ciel, quel nombreux essaim d'innocentes beautés . . .* Rac., Esth. I, 1 (Rob.).

**Remarque:** Pour désigner une belle femme, on se sert encore de l'adjectif substantivé *la belle* (cf. p. 34–35) et de plusieurs autres expressions telles que: *un beau brin de fille* (*jemme*), *un bijou de femme* (= petite femme mignonne), *astre* (*ce jeune astre d'amour de tant d'attraits pourvu* Mol., Ec. d. fem. I, 4) *ange* (*de beauté*), *divinité*, *déesse* (= femme d'une beauté majestueuse), *Vénus* (cf. *vénusté* à la p. 61), *Grâce*, *Amour* (cf. p. 76, remarque 2 et p. 109–110), *fleur* (voir p. 102–103), *merveille* (cf. p. 105), *minois* (cf. p. 158), *frimousse* (cf. p. 158), *mignonne* (cf. p. 168), *mignonnette* (cf. p. 170), *mignotte* (cf. p. 170), etc.

En parlant d'un beau (jeune) homme, on peut employer: *un beau brin d'homme*, *archange*, *cupidon* (= adolescent d'une beauté séduisante et qui s'efforce de conquérir les femmes), *Apollon*, *Adonis* (cf. le verbe dérivé *adoniser* aux pages 96–97), *Narcisse* (= jeune homme épris de sa beauté).

Un enfant bel (et fort) est parfois désigné par les termes suivants: *amour*, *ange*, *bellot* (adjectif substantivé), *chérubin minois*.

*Ma beauté* peut servir de terme d'affection: *Ouvre-moi ton cœur, ô ma beauté!* Chat., Atala XVI, 69 (Rob.).

C'est par flatterie ou, au contraire, par badinerie qu'on désigne, par le nom de *beauté*, n'importe quelle femme ou jeune fille (belle ou non) ou bien même le beau sexe en général: . . . *une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.* Rac., Esth. I, 1. *Rendre hommage à la beauté. L'empire de la beauté.*

Par une autre voie de concrétisation, *beautés* désigne de beaux objets ou de beaux détails d'un objet, d'une œuvre, d'une contrée ou d'un être (surtout d'une femme), l'ensemble de belles formes, proportions, couleurs, etc. qui plaît et peut même faire naître l'admiration: *Les beautés architecturales de l'Espagne m'ont ébloui. Les beautés de cet ouvrage en effacent les défauts. Dans ces vers, on trouve des beautés au style de V. Hugo. Je n'oublierai jamais les beautés de la Côte d'Azur. Elle a mille beautés. Les beautés d'Hélène m'ont tourné la tête. (Elle) étale ses beautés, fait montre de ses charmes.* Malh. V, 23. *Chaque belle a diverses beautés et chaque beauté fait naître des désirs.* Helvétius, Notes et max., 271 (Rob.).

L'expression *beauté du diable* ne désigne pas la beauté proprement dite, mais plutôt un pouvoir de séduction irrésistible.

On dit familièrement *faire (refaire) la beauté* au sens de „s'ajuster“, „se parer“, „se farder“. Cette tournure peut avoir son origine dans des

phrases telles que: *Pour moi, je changeai de chemise et d'habit; et, sans vanité, je me fis d'une beauté qui effaça entièrement mes belles filles.* Sév. 6 août 1680 (Rob.).

Les précieuses employaient, au sens d'„embellir“, la tournure *faire beauté* dont Le Sage se moque dans ce passage: „Je veux par un seul trait te faire sentir la différence qu'il y a de la gentillesse de notre diction à la platitude de la leur; ils diraient par exemple tout uniment: *les intermèdes embellissent une comédie* et nous, nous disons plus joliment: *les intermèdes font beauté dans une comédie*; remarque bien ce *font beauté*; en sens-tu tout le brillant, toute la délicatesse, tout le mignon?“ Gil Blas VIII, 13 (Litt.).

L'expression *être en beauté* signifie „paraître plus beau (belle) que d'habitude“: *Sa femme n'est pas en beauté ces jours-ci* (Rob.). Peut-être s'agit-il de l'ellipse de la tournure *être en toute (sa) beauté*.

*En beauté* se dit parfois au sens de „avec élégance“. Dans ce cas, il s'agit d'un certain glissement sémantique: on ne pense plus à la beauté du corps, mais à celle des vêtements et de la parure qui peut relever le charme personnel.

A l'exemple de l'abstrait *beauté*, on a essayé, en français moderne, de former un abstrait à partir de *joli* afin d'avoir une expression pour la beauté moyenne qui faisait défaut.

**Remarque:** Il est vrai qu'on rencontre *joliveté* déjà au XIII<sup>e</sup> siècle (et peut-être même au XII<sup>e</sup>), mais, en ce temps-là, c'était avec le sens de „gaieté“: *En plus grant jolivetéit Auroie tout mon cuer mis.* Bartsch, Rom. u. Pastour. 107. Quant *joli* „gai“ commence à s'employer au sens moderne, *joliveté* apparaît à son tour dans une acception analogue et désigne donc la beauté moyenne: *Je ne vise guère à la joliveté des filles.* Dufresny, Noce interr., sc. 16 (D. G.).

Dans cette acception, *joliveté* a vieilli depuis longtemps, car autrefois, on ne sentait vraisemblablement pas le besoin de distinguer différents degrés de la beauté. Mais il existe encore au pluriel, et cela dans deux acceptions:

1<sup>o</sup> propos gentils ou spirituels, traits de gentillesse d'un enfant: *Mille jolivetés qui dans l'esprit me viennent* Th. Corneille, Comtesse d'Orgueil II, 10 (Litt.). *Les jolivetés des enfants* (Lar.). *Cet enfant fait (dit) cent petites jolivetés* (D. G.).

2<sup>o</sup> petits objets polis, ouvrages mignons, mais sans grande utilité: *Il a apporté d'Italie mille petites jolivetés* (D. G.). Cf. *beautés* ci-dessus.

Dans le même sens, on rencontre la variante phonétique du même mot — *jolités*. Mme de Pompadour appelait les fleurs *des jolités du Bon Dieu* (cf. Brunot-Bruneau, Précis de grammaire historique, Paris 1956, p. 122). Citons encore quelques exemples du Journal des Goncourt: *En maniant ces jolités — c'est le nom que leur donne le catalogue de feu Son Altesse Royale le duc Charles de Lorraine et de Bar . . . VII, 27 nov. 1888. Quelle étonnante réunion de petites jolités contemporaines! VIII, 24 janv. 1889 Ce microcosme de choses de goût, d'objets d'élection, de jolités rarissimes . . . IX, 14 déc. 1894 (Fu).*



Comme *joliveté* désignant la beauté moyenne avait disparu depuis longtemps, on a formé, au XIX<sup>e</sup> siècle, le substantif *joliesse*. C'est vraisemblablement les Goncourt qui l'ont créé: *Cet idéal costume arlésien qui donne de la joliesse aux plus laides . . .* Journal des Goncourt VII, 28 sept. 1885. *Une femme à la joliesse que rend piquante un grain de beauté* Ibid. IX, 30 mai 1894 (Fu.). *Elle était jolie de cette joliesse déjà si faite*. P. Bourget (Lar. XX). *Elle se montre sous un modèle de joliesse fade, le seul qu'elles pouvaient comprendre, à la Mélanie de la Salette et à Bernadette de Lourdes*. Huysmans, La cathédrale II, 294. *En retrouvant la lumière de ses regards, la joliesse de ses gestes . . .* Balz., Honorine. Œuv. II. 274. *Tu m'as plu par ta joliesse et par ta frivolité*. Verlaine. Dédicaces, A. G. (Rob.).

Comme *joliesse*, ainsi qu'autrefois *joliveté*, ne représente que la beauté moyenne, elle ne peut être accompagnée de l'épithète *parfait*; on dit couramment *une beauté parfaite*, mais on ne saurait bien dire *une joliesse (joliveté) parfaite*.

*Beauté* est le seul substantif abstrait employé couramment pour désigner la qualité de ce qui est beau ou joli, tandis que les substantifs dérivés de *joli* n'ont pas réussi à s'implanter. *Joliveté*, désignant originairement la gaieté, a vieilli après avoir pris le sens de „beauté“, *jolité* n'a jamais eu cette acception et *joliesse* ne fait que vivoter.

Il est intéressant qu'on peut constater la même chose pour les équivalents de ces expressions dans de nombreuses autres langues. Les expressions pour la beauté parfaite (par exemple *Schönheit* en allemand, *krása* en tchèque) sont fréquentes tandis que celles pour la beauté moyenne sont rarement usitées (all. *Hübschheit*, tch. *hezkost*, *pěknost*). C'est d'autant plus intéressant qu'on peut constater une tendance tout à fait contraire pour les paires des adverbes de la même racine et même pour les paires des adjectifs desquels les abstraits en question ont été dérivés.

Mais ce qui paraît étrange au premier coup d'œil, peut être facilement expliqué. En parlant d'une qualité abstraite, on se contente de constater simplement que la personne ou la chose en question la possède ou non et on ne pense pas, généralement, aux différents degrés, et surtout pas au degré médiocre de cette qualité. Voilà pourquoi, quand il s'agit de l'abstraction, *beauté*, terme plus littéraire, convient mieux. Au contraire, dans des paires de mots, comme le latin *pulcher* — *bellus* (*pulchre* — *belle*), fr. *beau* — *joli* (*bellement* — *joliment*), tch. *krásný* — *hezky* (*krásně* — *hezky*), les derniers, appartenant au langage familier, montrent plus de vitalité que les premiers. Nous n'osons pas soutenir que la fréquence de *joli* soit plus grande que celle de *beau*, mais on ne peut pas nier que *beau* lui a cédé une partie considérable de son ancien domaine

dans le champ conceptuel de la beauté. Quant au *joliment*, nul doute qu'il emporte de beaucoup sur *bellement*. En réalité, *joliment* est le seul adverbe exprimant l'idée de beauté sans d'autres éléments sémantiques, car *bellement*, pris au sens propre, est encore beaucoup plus rare que *joliesse*.

Or on peut constater que la fréquence des termes des deux séries étudiées est justement inverse: *beauté, beau, (bellement)* — *joliment, joli, joliesse*.

#### BELLEMENT — JOLIMENT

Les adverbes *bellement* et *joliment* ne présentent pas (nous l'avons déjà dit) de rapports analogues à ceux des adjectifs *beau* et *joli* à la base desquels ils sont formés, car *bellement* n'apparaît que tout à fait exceptionnellement au sens propre („d'une excellente manière“).

*Joliment* (dont la forme plus ancienne est *jolivement*) s'emploie, au contraire, tout à fait couramment dès le XIII<sup>e</sup> siècle: *Cil fluns cort si jolivement*. La rose 6023 (Litt.). *Plus jolivement c'onques mais voel chanter*. G. Raynaud, Rec. de motets I, 215 (D. G.). *Si encontra un messenger trop jolyment chauntant*. Foulques Fitz Warin, Nouv. fr. du XIV<sup>e</sup> s., p. 59 (Litt.). Mais, en ce temps-là, *joliment* était, d'accord avec le sens primitif de *joli* „gai“, à peu près synonyme de „gaiement“. Or puisque la gaieté plaît, *joli* et *joliment*, ainsi que leurs diminutifs *joliet* et *joliettement* s'insinuaient de plus en plus dans la sphère esthétique et s'approchaient de leurs acceptions actuelles: *Les filles faut tenir joliment pour trois choses: l'une qu'elles soient plus tost demandées à marier de plusieurs galans . . . Les quinze joies de mariage 52. . . se demenoient frisquement et joliettement*. Froiss. II, III, 59 (Litt.).

Le sens de *joliment* resta tout de même assez flottant pendant plusieurs siècles. Dans différents contextes, on en retrouve diverses acceptions.

Au XVII<sup>e</sup> siècle encore, on le retrouve assez fréquemment au sens de: 1<sup>o</sup> „d'une manière agréable“: *Vous aurez votre enfant qui tienråra joliment sa place à Grignan*. Sév., 15 janv. 1690 (Litt.); 2<sup>o</sup> „d'une manière satisfaisante (acception évoluée par la modification de la précédente): *J'arrangerai tout cela joliment*. Favart, Soliman II, II, 5 (Litt.).

Or de nos jours, *joliment* signifie généralement „d'une manière jolie“: *Il écrit joliment. Annette danse fort joliment. Dans le nouvel appartement, elle a tout arrangé très joliment. Cela est joliment travaillé*.

Dans un propos ironique, *joliment* a le sens de „rudement, sévère-

ment“ (*J'ai joliment arrangé ce drôle.* D. G.) ou „(très) mal“: *Vous a-t-il bien reçus? Oui, joliment! Il nous a chassés.* On peut constater l'emploi analogue dans différentes autres langues, par exemple en tchèque (*Ten nás pěkně přivítal.*) et en allemand (*Schön hat er uns aufgenommen.*). Contrairement à l'acception ironique „mal“ c'est le sens de „bien“ qui s'est développé dans le langage familier: *Ça arrangerait joliment nos affaires.* Zola, *La bête hum. Impossible de répondre plus joliment* Gide, *Roi Candaule* I, 3 (Rob.). *Nous sommes timides, mais nous savons fort joliment dissimuler.* Genlis, *Théât. d'éduc., Cloison*, sc. 6 (Litt.).

*Joliment* figure encore dans plusieurs autres acceptions en français moderne. D'accord avec l'adjectif *joli*, il entre dans la sphère notionnelle de l'intensité et devient donc synonyme de:

1° „très“: *Je suis joliment content* (Lar. XX).

2° „beaucoup“: *Vous vous êtes joliment trompé* (Ac., D. G.).

3° „extrêmement“: *Nous avons été joliment téméraires, nous n'étions que sept mille hommes, nous en avons attaqué vingt-six mille.* Sév. 209 (Litt.).

4° „absolument“: *Il a joliment mérité son sort.*

**Remarque:** On peut constater l'idée de l'intensité déjà dans les équivalents latins: *Sumus ambo belle curiosi.* Cic., *Att.* 6, 25. *Belle corpulentus est.* Hier., *Epist.* 54 (Th.). Il en est de même avec les équivalents d'autres langues, par exemple en tchèque: *Pěkně tě ošidil.*

Nous avons constaté ci-dessus qu'il y a en français quatre paires de mots dont les premiers membres comportent l'idée d'une beauté parfaite, les seconds celle d'une beauté moyenne: *La beauté — la joliesse, le beau — le joli, beau — joli, bellement — joliment.* A propos de la dernière paire, il faut un peu rectifier cette constatation.

Il est curieux que *bellement* — en désaccord absolu avec son mot de base *beau* — n'a qu'exceptionnellement le sens attendu „d'une belle manière“: *Bellement et modernement tragique* *Journal des Goncourt* VIII, 26 déc. 1890 (Fu.).

Généralement, son contenu sémantique est plus ou moins modifié. Il est attesté avec les acceptions suivantes:

1° „avec gentillesse, avec charme“: *La petite s'en vint s'asseoir tout bellement sur mon genou.* Gautier, *Jeunes France* 16 (Mat. 283).

2° „doucement, à voix basse“: *parler bellement* (Ac. 1694) — cf. *tout beau* (b).

3° „doucement, lentement“: *aller (tout) bellement* (Ac. 1694—1932). *Platon se retira tout bellement.* Beroalde de Verville, *Moyen de parvenir* 127 (Mat. 283). — Cf. *tout beau* (a). — Il y a un proverbe qui dit: *Qui*

*a faim, ne peut manger bellement.* Mercier, Néol. XI. C'est dans les contextes comme celui-ci que *bellement* aurait pu être remplacé par *lentement*, car on ne peut manger d'une belle manière si l'on se dépêche trop, si l'on mange avec voracité. C'est donc dans de semblables contextes que *bellement* aurait pu prendre le sens de „lentement“.

4° „doucement, avec modération“. Dans ce sens, *bellement* n'est guère usité que pour avertir quelqu'un d'être plus modéré: *Bellement, vous vous emportez, vous vous oubliez* (Ac.). *Oh! morgué, bellement; comme vous êtes rude!* Regnard, Démocr. I, 3. *Bellement, bellement, dit-il, il ne faut pas te chagriner, ma bonne femme!* Sand, Petite Fadette I, 7 (Rob.).

5° *Bellement* peut être même sémantiquement vide ce que nous avons déjà constaté pour *beau* (cf. p. 41). Sans avoir aucun élément notionnel, il peut exprimer un contentement malicieux: *Guiplaine est bellement en prison. C'est un coup de providence.* Hugo, L'homme qui rit II, IV, 7. On peut constater le même emploi affectif pour *bien et beau* (cf. ci-dessous) ainsi que pour les équivalents latins (*Aquam belle sane fluentem vidi.* Cic. Qu. fr. 3, 1), allemands (*Und jetzt wirst du da schön vernünftig sitzen.*), tchèques (*Pěkně tiše sed. Pak jsme mu nakrásně utekli.*), etc.

*Bellement* paraît n'avoir jamais été très usité, sauf dans quelques dialectes. Au XVII<sup>e</sup> siècle, A. de Boisregard blâme les Bourguignons dans ses *Réflexions* (p. 85): „Les Bourguignons disent toujours *bellement*, c'est un méchant mot français.“ En 1835, le Dictionnaire de l'Académie constate qu'il appartient au registre de la langue familière et qu'il est d'ailleurs peu usité. C'est peut-être la paronymie avec *bèlement*, susceptible de produire des associations gênantes ou ridicules, qui en supprimait l'emploi (cf. O. D u c h á ě k *O vzájemném vlivu tvaru a významu slov*, Prague 1953, p. 47—53).

Or on a essayé de remplacer *bellement* par *beau*: *Ce cheval porte beau* (= la tête relevé, c'est-à-dire d'une belle manière). *Cette femme porte beau* signifie „elle a un port de tête prétentieux“ ou „elle a une allure majestueuse“ ou bien „elle a une belle apparence“.

Employé adverbialement, *beau* est généralement accompagné d'autres mots ou précédé d'une préposition et il perd son sens propre:

1° *Bien et beau* (depuis longtemps archaïque) est une expression sémantiquement vide (cf. *bellement* 5° ci-dessus), employée soit explétivement, soit avec une notion affective assez vague. Elle peut comporter de la résignation, de l'indignation ou, au contraire, un contentement, parfois malicieux: *Il fallait bien et beau donner cet animal au seigneur du village.* La Font., Fab. VIII, 18. *Va, va rendre réponse à ta bonne maîtresse Et lui dit bien et beau que, malgré sa souplesse, Nous ne sommes plus sots.* Mol., Dép. am. I, 6, 334. *Le berger vient, le prend, l'encage bien et beau.*

La Font., Fab. II, 16. *Celui-ci se l'attache et se pend bien et beau.* Id., Ib. IX, 16 (Hu. XVII). *Cependant arrivé, vous sortez bien et beau, Sans prendre de repos ni manger un morceau.* Mol., Sgan., sc. 7, 223. *Je jurai bien et beau de m'en venger.* Chaulieu, Madrigal sur L. (Litt.). *Cent citez et villes diverses ... Pourroient murmurer bien et beau.* Loret, Muse hist., 12 juillet 1659, 194 (Liv.).

*Bien et beau* peut aussi être synonyme de „tout à fait, entièrement“: *Valence est bloquée bien et beau.* Loret, Muse hist. 15 juillet 1655 (Liv.). Cf. ci-dessus *joliment* aux sens de „très“, „beaucoup“, „extrêmement“, „absolument“.

2° *Bel et bien* peut être employé dans de semblables contextes. Dans son contenu sémantique, les valeurs affectives l'emportent sur les éléments notionnels. Il peut avoir des sens bien différents selon le contexte et la situation, par exemple „carrément“, „de plus belle“, „tout à fait“, „entièrement“, „réellement“, „véritablement“, „à n'en pas douter“: *S'il ose ouvrir la bouche, je lui répondrai bel et bien. Il l'a bel et bien dit. Il le fit bel et bien. Ce n'est pas une erreur, c'est bel et bien un mensonge. J'ai bel et bien raison* (Ac.).

3° *Tout beau* a revêtu aussi diverses acceptions; on le trouve aux sens de:

a) „doucement, lentement“: *Tout beau, Monsieur, tout beau, ne courez point si vite.* Mol., Tart. V, 7 (Rob.) — cf. *bellement* 3°.

b) „modérez-vous, parlez à voix basse“: *Quel Dieu! — Tout beau, Pauline, il entend vos paroles.* Corn., Pol. IV, 3 (cf. *bellement* 2°). — *Tout beau* s'emploie aussi en tant qu'interjection servant pour arrêter ou imposer silence (cf. Ac. 1694): *Ah! tout beau, gardez-vous de m'ouvrir trop votre âme.* Mol., Fem. sav. I, 4. Cette exclamation, employée encore par Corneille dans le style le plus élevé, est devenue familière et n'est plus, depuis longtemps, admise dans le style soutenu, parce que les chasseurs se servent de cette locution pour retenir leurs chiens. Cet emploi est déjà connu au XVII<sup>e</sup> siècle: *Ces chiens à qui l'on dit „tout beau“.* Sév. 499 (Litt.).

4° *En beau* est synonyme de „sous un aspect favorable“: *C'est un optimiste, il voit tout en beau. (Les artistes de la renaissance flamande) voient le monde en beau et ils en font une fête.* Taine, Phil. de l'art II, 19 (Rob.).

5° *De plus belle* signifie „beaucoup“ ou „de nouveau et encore plus fort“: *Il le frappa de plus belle. Il avait cessé de fumer, mais il avait recommencé de plus belle.* C'est donc une expression d'intensité — cf. ci-dessus *joliment* aux sens de „très“, „beaucoup“, „extrêmement“, „absolument“, *bien et beau, bel et bien* aux sens de „tout à fait“, „entièrement“.

6° *Faire beau* a le même sens que „faire bon“ ou „être agréable“, parfois avec une nuance ironique: *Il fait beau marcher. Il fait beau jouer* (Ac. 1694). *Il nous ferait beau voir, attachés face à face, A pousser les beaux sentiments.* Mol., Amph. I, 652. *Qu'il fera beau chanter tant d'illustres merveilles.* Rac., Poés. div. IV, 76, 65. *Il me ferait beau voir des dentelles de Flandre!* Boursault, Portr. du Peintre, sc. 2, 65 (Liv.).

7° *Avoir beau* suivi de l'infinitif équivaut à „en vain“: *J'ai eu beau voir et beau dire, et votre adresse l'a toujours emporté sur mon droit.* Mol., G. Dand. III, 6. *J'ai beau faire et beau dire afin de l'irriter.* Corn., Héracl. V, 2, 1577. *On a beau avoir des troupes réglées et entretenues; on a beau les exercer à l'ombre dans les travaux militaires ...* Bossuet, Hist. univ. 1681, 461 (Liv.).

La plupart des acceptions de *bellement* — ainsi que celles des différentes tournures à la base desquelles il y a *beau* (une des expressions fondamentales de la beauté) — nous montrent que des expressions de la beauté peuvent quitter leurs sphères originaires pour rendre d'autres concepts, surtout ceux de gentillesse, d'aménité, de modération. Le point de contact qui rend possible ce passage est établi par le fait que toutes ces qualités, comme la beauté elle-même, plaisent et causent du contentement. (Cf. ci-dessus *bellement* 1°, 2°, 4° et *tout beau* b). Par l'intermédiaire de „modérément“, on arrive à l'acception „lentement“ (voir ci-dessus *bellement* 3°, *tout beau* a).

Il y en a qui préfèrent la quantité à la qualité (beauté). Voilà qui aurait pu déterminer l'emploi de certaines expressions de la beauté pour désigner une grande quantité, un nombre élevé ou une grande intensité (cf. ci-dessus *bien et beau, bel et bien, de plus belle*).

C'est par là qu'on en vient à l'emploi affectif; l'affectivité peut supprimer les éléments notionnels et rendre le mot sémantiquement vide ou presque (cf. *bellement, bien et beau, bel et bien*).

En étudiant les acceptions de *joliment*, nous avons pu constater qu'il y a aussi des mots qui, au contraire, pénètrent dans le champ conceptuel de la beauté. Bref, il y a une migration complexe des mots et de leurs acceptions, d'un champ conceptuel à l'autre. Nous avons vu qu'il existe certaines connexités psychologiques qui se manifestent dans la mentalité de différents peuples, telle la connexité entre le concept de „d'une belle manière“ et ceux de „très, beaucoup, extrêmement“ et „absolument, entièrement, tout à fait“. Parmi les faits communs à plusieurs langues, il faut noter celui que l'idée de beauté est souvent accompagnée d'une nuance affective qui peut se renforcer jusqu'à effacer complètement la notion primitive.

Pour conclure, on peut constater encore que l'adverbe dont l'idée

de la beauté parfaite serait la dominante sémantique fait défaut en français. Ni *bellement*, ni *beau* employé adverbialement (sans parler de nombreux équivalents d'adverbes dont il vient d'être question) n'expriment l'idée de la beauté parfaite de manière analogue à celle dont *joliment* exprime l'idée de la beauté moyenne. Or si l'on insiste sur le haut degré de beauté qu'il faut exprimer par un adverbe, on est obligé de recourir à des expressions plus ou moins hyperboliques telles que: *admirablement*, *merveilleusement* (à *merveille*), *brillamment*, *magnifiquement*, *majestueusement*, *splendidement*, *superbement*, etc. qui n'appartiennent pas, originairement, au champ conceptuel de la beauté et n'y entrent qu'occasionnellement, tout en ressortissant, dans d'autres contextes, à d'autres champs conceptuels.

Le français possède donc une riche série d'adverbes susceptibles de renforcer, en cas de nécessité, leur élément notionnel de la beauté au point d'en faire leur dominante sémantique, mais, à notre avis, aucun d'eux ne peut couvrir rigoureusement la partie du champ conceptuel de la beauté qui paraît avoir été réservée à *bellement*.

#### EMBELLIR — ENJOLIVER

Les verbes peuvent impliquer l'idée de beauté en tant que but de l'action. A partir des radicaux *bel-* et *joï-*, situés au centre du champ conceptuel de la beauté, on a dérivé les verbes (*s'*) *embellir*, (*s'*) *enjoliver* et *jolier*.

*Embellir* existe dans plusieurs acceptions qui, cependant, ne diffèrent pas beaucoup les unes des autres, ayant toutes l'idée de beauté pour dominante. Elles peuvent être conçues comme étant de simples variantes d'une seule et même acception:

1° „rendre beau“: *Cette coiffure embellit même un visage ingrat. Une femme affreuse et décrépite a beau à être parée; la parure ne l'embellit point.* La Bruyère (Laf. 819).

2° „rendre plus beau“: *Une fontaine embellit mon jardin. La modestie embellit la beauté même. La joie embellit plus encore sa charmante figure. Cette robe vous embellit.*

3° „faire paraître plus beau“ (pris au figuré, il comporte une nuance péjorative si l'on fait paraître quelque chose plus beau aux dépens de la vérité): *Une amitié sincère embellissait nos jours.* Raynouard, *Etats de Blois II*, 5 (Litt.). *L'histoire a embelli les actions des héros.* La Bruy. I, 12 (Rob.). *N'y ajoutez-vous rien, n'embellissez-vous pas votre histoire?*

Mass., Car. Médic. *N'embellissez pas votre situation; il faut l'envisager telle quelle est.*

4° „devenir beau“: *Elle était laide, c'est vrai, mais elle a embelli. Au printemps, la campagne embellit.*

5° „devenir plus beau“: *Elle est belle et elle embellira encore. Une petite fille très laide embellit en passant en adolescence sans pour cela devenir belle (Laf. 50).*

Le réfléchi *s'embellir* figure le plus souvent dans les deux dernières acceptions d'*embellir*: *La campagne la plus ingrate et la plus mal située finit par s'embellir à force de culture et de travaux (Laf. 41). Notre ville s'embellit d'année en année. Le soin de s'embellir est presque le soin de plaire. Marmontel (Lar. XX). On s'embellit encore en voyant ce qu'on aime. Lachaussé, Mélanide IV, 1 (Litt.).*

*S'embellir* (de même qu'*embellir*) s'emploie aussi au figuré: *Dans le bonheur, tout s'embellit dans nos yeux (Ac.).*

Outre cela, *s'embellir* peut avoir le sens de „se rendre (plus) beau“: *Elle chercha en vain à s'embellir par la parure. Certainement la race était belle, mais elle s'était embellie par système. Taine, Phil. de l'art II, 198 (Rob.).*

*Jolier* „faire le joli“ (dérivé de l'adjectif *joli*) paraît être une création individuelle de Saint Simon (cf. Litt., III, 192). Ce verbe n'a pas eu la chance de s'imposer.

A partir de la forme ancienne *jolif* — *jolive*, on a dérivé *enjoliver* qui existe aussi sous la forme pronominale *s'enjoliver*.

*S'enjoliver* se rencontre déjà au XIV<sup>e</sup> siècle, tout d'abord au sens de „devenir gai“ (d'accord avec l'acception de „gai“ qu'avait *jolif* en ce temps-là): *Et les cuers de chescune gent pur la beauté du temps . . . s'esjolyverent. Foulque Fitz Warin (D. G.).*

En accord avec l'évolution sémantique de *joli*, *enjoliver* acquit plus tard le sens de „rendre (plus) joli“ et celui de „orné de ce qui peut rendre plus joli, plus agréable à l'œil“ qu'il a gardés jusqu'à nos jours: *La petite Fadette rougit beaucoup ce qui l'embellit encore, car jamais . . . elle n'avait eu sur les joues cette honnête couleur de crainte et de plaisir qui enjolive les plus laides. G. Sand, Pet. Fad. XXIII, 159. Il porte un chapeau pointu enjolivé de bandes de velours et de pompons de soie. Gautier, Voyage en Esp. 9 (Rob.).*

*Enjoliver* diffère moins d'*embellir* que *joli* de *beau* et *joliesse* de *beauté*.

*Enjoliver*, comme *embellir*, s'emploie aussi au figuré, surtout en parlant du style (*Il faudra enjoliver un peu votre style*) ou d'un récit (*Il aime*



à *enjoliver toute histoire*). *Enjoliver un récit*, c'est l'agrémenter de détails réels ou supposés pour le rendre plus intéressant. En exagérant, on peut aboutir jusqu'à défigurer l'histoire en question par de nombreux détails superflus. Or *enjoliver* peut comporter une nuance péjorative: *L'histoire est d'autant plus éducatrice qu'elle est moins enjolivée. Pope enjolie la simplicité sublime d'Homère*. Villemain (Lar. XX). Dans la dernière phrase, il peut s'agir du style. *Enjoliver le style*, pris en mauvaise part, veut dire le rendre trop mignard: *Ils attifent leurs mots, enjolivent leurs phrases*. Régnier, Sat. 9 (D. G.).

La nuance péjorative peut être sensible aussi dans *enjoliver*, ayant le sens de „faire paraître (plus) beau“ (ainsi que dans *embellir* employé dans la même acception): *Vois-le d'un masque enjoliver sa hane*. Béranger, Octavie (Litt.).

*S'enjoliver* veut dire „se faire (plus) joli“: *Elle chercha en vain à s'enjoliver avec des dentelles, des rubans et d'autres ornements. Le tissu s'enjolivait sous ses doigts. L'histoire s'enjolie sous sa plume*. Cette phrase peut être prise en bonne part („L'histoire devient plus intéressante sous sa plume étant ornée par divers détails“), mais elle peut aussi comporter une nuance péjorative.

Les verbes dérivés *embellir* et *enjoliver* servent, à leur tour, de bases à la dérivation des substantifs désignant surtout l'action d'embellir et le résultat de cette action.

La forme féminine du participe passé du verbe *embellir* est un terme de marine. Attesté pour la première fois en 1753 chez Guettard, *embellie* signifie l'amélioration momentanée du temps, l'état de la mer au cours d'une bourrasque:

*Elle voulut aller sur les flots de la mer,  
Et comme un vent bénin soufflait une embellie,  
Nous nous prêtâmes tous à sa belle folle.*

Verlaine, Rom. sans paroles, Beams (Rob.).

Par extension, il désigne une brève amélioration du temps en général: *Embellie au cours d'un orage. Dans la soirée, il se fit une embellie qui nous permit de sortir*. Fromentin, Dominique XIV, 211 (Rob.).

Malgré son origine, *embellie* appartient donc à peine au domaine de la beauté, il est en passe d'en sortir, car l'idée de beauté ne représente qu'un plus ou moins faible élément notionnel complémentaire de son contenu sémantique; parfois, elle n'est même que subconsciente, donc pratiquement nulle. Dans de pareils cas, le mot ne saurait plus faire partie du domaine de la beauté.

*Embellissement*, attesté déjà en 1270, désigne, d'accord avec *embellir* dont il est dérivé :

1° l'action d'embellir: *Il contribua beaucoup à l'embellissement de sa ville natale.*

2° le fait d'être embelli: *L'embellissement de la salle était magnifique.*

3° la chose qui embellit: *Il admira les monuments et d'autres embellissement de la ville.*

4° les traits non authentiques ajoutés — parfois aux dépens de la vérité — par le narrateur (sens figuré, généralement un peu péjoratif): *L'embellissement d'une époque, d'un héros. Il ne faudrait pas chercher des embellissements à l'histoire.*

Son pendant *enjolivement* est de date beaucoup plus récente. On ne le trouve que dans le Dictionnaire de Cotgrave en 1611. Désignant une beauté de qualité un peu inférieur par rapport à *embellissement* de même que *enjoliver* par rapport à *embellir*, il peut marquer :

1° l'action d'enjoliver: *L'enjolivement de ce grand jardin public continue sans cesse depuis trois mois.*

2° l'ornement qui rend ou bien est destiné à rendre plus joli: *Des enjolivements de langage, de style. De tous temps, on a orné les livres d'enjolivements plus ou moins riches.* Gautier, *Portr. contemp.* 227 (Rob.).

3° les traits non authentiques ou inutiles: ... *c'est une courte histoire qui ... s'est défendue seule contre les embellissements.* Maurice, *Souffr.* et *bonh. du chrétien* 108 (Rob.).

Par *enjolivements* (pluriel), on peut désigner de petits ornements, mais, généralement, l'*enjolivement* se dit pour des choses importantes ou artistiques qui ajoutent considérablement à la beauté d'un édifice par exemple (*Les enjolivements de style*) tandis que les ornements de petits ouvrages de peu de valeur s'appellent *enjolivures*: *Il a orné d'enjolivures des bourses, des étuis et d'autres objets. Elle a fait mettre de riches enjolivures à son chapeau. Cet étui est trop uni, il faut y mettre quelques enjolivures* (Lar. XX). *L'enjolivure* est purement manuel. Lafaye (*Dictionnaire des synonymes*, p. 479) dit: „Les fleurs de rhétorique, les traits d'esprit, semés dans un livre, en constituent les enjolivements; ce qui ne l'empêche pas d'avoir pour enjolivures des vignettes et des culs-de-lampe.“

Le mot *enjoliveur* (utilisé dès 1639) désigne celui qui enjolive: *Miroitiers, garnisseurs et enjoliveurs.* Delb., *Rec.* (D. G.). *C'est un enjoliveur sans goût. Boutonnier enjoliveur* Richel., *Dict.* de 1680. *Marchand enjoliveur* (= qui vend des enjolivures). Dans ce sens, le mot a vieilli, mais dans le langage familier, il désigne celui qui aime à enjoliver.

Pour conclure l'étude des mots dérivés des radicaux *bel-* et *jol-*, il faut encore constater que les abstraits *beauté* et *joliesse* sont sémantiquement les plus unis parce que l'idée de beauté qui en est la dominante n'est pas, généralement, modifiée par aucun élément notionnel complémentaire et que ces mots ne quittent jamais le centre du champ conceptuel de la beauté, à condition toutefois d'admettre que même la beauté morale et la beauté spirituelle font partie du domaine de la beauté. Les adjectifs *beau* et *joli*, ainsi que l'adverbe *joliment*, n'occupent la position centrale que par leur acception fondamentale, tandis que par d'autres, ils dépassent non seulement les limites du centre, mais encore ceux du champ. *Bellement* appartient encore beaucoup moins au centre. On peut dire la même chose des verbes *embellir* et *enjoliver* et de leurs dérivés, à propos desquels il faut cependant constater qu'ils ne dépassent que rarement les frontières du champ n'étant pas si polysémiques que les adjectifs et les adverbes des mêmes radicaux.

Les substantifs exprimant la beauté la représentent en tant qu'abstraction (*beauté, joliesse*), mais ils peuvent désigner aussi de belles femmes (*une beauté, des beautés*) et, uniquement au pluriel, de belles choses (*beautés, jolités*). Dans ces cas, bien entendu, il ne s'agit plus de substantifs abstraits, mais concrets. A ce dernier groupe appartiennent encore les substantifs *embellissements, enjolivements* et *enjolivures*, dont le sens primitif (au singulier) était celui d'„action d'embellir (enjoliver)“.

Les adjectifs exprimant la beauté la représentent comme une qualité d'un objet ou d'un être, donc moins abstraitement que les substantifs abstraits.

Les adverbes dénotent la beauté dans une action, les verbes, la beauté en tant que but de l'action en question.